

BESSIÈRES 31

VIDE-GRENIERS

DIMANCHE 24 MAI 2026
de 9H à 18H

BUVETTE
RESTAURATION
SUR PLACE

Bulletin d'inscription à renvoyer complet à :



Confrérie Mondiale de l'Omelette Géante
250 Allée des Écoles
31660 BESSIÈRES

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

.....

Téléphone :

Mail :

Activité :

Joindre obligatoirement :

- La photocopie recto/verso de votre Carte d'identité ou Passeport (en cours de validité)
- Votre règlement par espèces ou chèque établi à l'ordre du : **TRESOR PUBLIC**
(si le nom donné lors de la réservation est différent de celui de votre règlement, merci de l'indiquer au dos du chèque)
- Ce bulletin d'inscription incluant le règlement daté et signé
- Pour les professionnels : rajouter un extrait de votre KBIS de moins de 3 mois ainsi que votre numéro SIRET

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

Pour tous renseignements :

- Sur : www.vide-greniers.org
- Tél : **07.78.29.14.22** (lundi au vendredi de 18h à 20h)
- Mail : bessieres.pentecote@gmail.com



TARIF : 1 EMPLACEMENT DE 5 MÈTRES : 15 €

Nombre d'emplacements souhaités :

Je souhaite _____ emplacement(s) soit _____ €.

Les places avec véhicule étant limitées, les exposants souhaitant un emplacement avec véhicule doivent **OBLIGATOIREMENT** appeler au **07.78.29.14.22**

(Les emplacements seront affectés suivant les disponibilités)

Les organisateurs tiendront l'unique point de vente de boissons et s'occuperont de la restauration

Arrivée sur site :

- L'accueil des exposants se fera à partir de **6h30** et jusqu'à **8h00**.
- Les emplacements seront attribués suivant les arrivées.
- Les emplacements non occupés à 8h30 seront laissés à la disposition des organisateurs et les droits d'inscription ne pourront pas être réclamés.

Règlement :

- Les **réservations et annulations** seront possibles jusqu'au **mercredi 13 mai 2026 inclus**.

Au-delà, le montant de la réservation ne pourra être remboursé.

- Tout exposant est tenu de présenter tous les documents en règle.
- En application de l'article L320-10 du droit du travail, tout travail dissimulé est interdit.
- Les organisateurs ne seront pas responsables des conditions météorologiques (en cas d'intempéries, chaque exposant sera libre de déballer ou pas. Aucun remboursement ne sera donc effectué.)
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte, dégâts...
- **L'emplacement devra rester propre et débarrassé à votre départ.**

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement.

Date :

Signature :

(précédée de la motion "lu et approuvé")

